

Femme, ma retraite, je la veux pleine et entière

Toutes les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail se retrouvent amplifiées en arrivant à la retraite.

Alors qu'un rendez-vous 2010 sur les retraites est annoncé, il faut saisir l'occasion de promouvoir une réforme ambitieuse permettant aux femmes comme aux hommes de bénéficier d'une retraite décente.

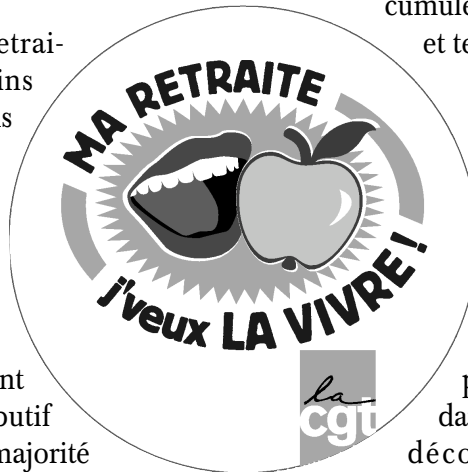
Quelques chiffres sur la retraite des femmes :

- 36 % des femmes retraitées perçoivent moins de 700 euros par mois pour survivre ce qui est inférieur au seuil de pauvreté (870 euros), 64 % ont moins de 900 euros ;
- 55 % des femmes sont au minimum contributif (590,93 euros) et la majorité des retraités au minimum vieillesse (677 euros) sont des femmes (à 83 %) ;
- la pension de retraite moyenne des **hommes** s'élève à **1 617 €**, contre **782 € pour les femmes**, ou 1 011 €, si l'on inclut les pensions de reversions.

Cet écart de retraite inacceptable est la conséquence directe des inégalités salariales, mais elle est accentuée par les différentes réformes des retraites qui se sont succédées.

Depuis 1993, les femmes paient le prix le plus fort des réformes

La réforme de 1993 pour le secteur privé avec le calcul sur vingt-cinq meilleures années au lieu de dix et l'indexation sur les prix et non sur les salaires est une vraie catastrophe dans le calcul des droits et touche particulièrement les femmes qui cumulent bas salaire, chômage et temps partiel subi.



La loi Fillon de 2003 a amplifié le phénomène en accroissant le nombre de trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein. Elle a instauré dans le public et a maintenu dans le privé un système de décote qui pénalise de manière disproportionnée les carrières incomplètes, comme l'illustre le fait que seulement 40 % des femmes valident une carrière complète.

De plus, au prétexte d'égalité femme / homme, les bonifications pour enfants dans le public, qui servaient à corriger une partie des inégalités, ont été profondément remises en cause, et les majorations de durée d'assurance dans le privé seront pour partie partagées avec les hommes, ce qui amputera le droit des femmes.

Pour que le rendez-vous 2010 apporte des solutions durables garantissant un haut niveau de pensions aux femmes et aux hommes, la CGT propose :

- le droit à une retraite pour toutes et tous les salariés dès l'âge de 60 ans avec les moyens de vivre dignement : au minimum 75 % du salaire de référence pour une carrière complète ;
- aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète ;
- départ anticipé à taux plein pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles ou astreignants ;

- le retour au niveau précédent de la Majoration de Durée d'Assurance ou la bonification pour enfants, tant que les écarts de salaires entre les femmes et les hommes ne seront pas éliminés, la suppression des écarts de rémunération que la loi exige avant le 31 décembre 2010. Un véritable service d'accueil des jeunes enfants et l'octroi de droits aux mères et aux pères pour accomplir leur rôle commun d'éducation doivent améliorer l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

Ces propositions sont des conditions indispensables pour une progression dans l'égalité des femmes et des hommes de la vie active jusqu'à la retraite.

L'avenir des retraites est avant tout un choix de société, qui concerne toutes les générations.

Nous invitons les femmes et les hommes à prendre toute leur place dans ce débat et à se mobiliser, notamment les :

- 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes,
- et 23 mars, journée nationale de grèves et manifestations pour l'emploi, le salaire et la retraite.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer



www.cgt.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr